

RENDEZ-VOUS SUR L'ASHUAPMUSHUAN

Organisme sans but lucratif
fondé en 1999 pour la mise en valeur
de la rivière Ashuapmushuan

Mashteuiatsh - Saint-Prime
Saint-Félicien - La Doré - Normandin
St-Thomas-Didyme



Nos objectifs :

Contribuer à la mise en place de la Réserve
aquatique projetée de la rivière
Ashuapmushuan en concertation avec le
milieu.

Travailler en collaboration avec les
municipalités bordant l'Ashuapmushuan :
Mashteuiatsh, Saint-Prime,
Saint-Félicien, La Doré, Normandin et St-
Thomas-Didyme
pour faire connaître et mettre en valeur cette
belle et majestueuse rivière qu'est
l'Ashuapmushuan.

Contribuer au développement du potentiel
récréo-touristique de la rivière
Ashuapmushuan par l'organisation
d'activités populaires, culturelles, sportives
et touristiques.

Augmenter l'achalandage touristique et la
rétention des visiteurs en collaboration avec
l'ensemble de tous les autres intervenants
de l'industrie touristique régionale.

Faire la promotion du canot comme activité
récréative saine, particulièrement chez les
jeunes.

Faire la promotion d'un écotourisme
responsable qui réduit les impacts sur
l'environnement.

Développer les échanges avec nos voisins
autochtones Innus présents depuis des
millénaires sur le territoire de
l'Ashuapmushuan.

Comité organisateur :

Gaétan Émond, Gildas Haméon, Guy
Rousseau Jean-François Robert,
Jean A. Tremblay, Céline Rancourt,
Jacques Bouliane, Paul-André Bouchard
← 11 membres en règle (total 18)

Saint-Félicien le 5 juin 2004.

À : Secrétaire du BAPE
Projet de Réserve aquatique de la rivière
Ashuapmushuan
Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement
575, rue Saint-Amable, bureau 2,10
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : Projet de réserve aquatique de la rivière
Ashuapmushuan

Madame, Monsieur,

Le Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan est heureux de
vous faire parvenir notre mémoire sur le projet de
Réserve aquatique de la rivière Ashuapmushuan.

Nous avons produit notre rapport tôt dans le processus car
il aurait été impossible de le faire pendant les vacances.

Nous croyons que la Réserve aquatique de la rivière
Ashuapmushuan doit devenir une réalité.

Nous vous prions d'accepter nos meilleures salutations.

Gaétan Émond, président

Résumé

Mémoire du Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan

Projet de Réserve aquatique de la rivière Ashuapmushuan

Le Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan est un organisme sans but lucratif créé à Saint-Félicien qui travaille depuis 6 ans pour la mise en valeur de la rivière Ashuapmushuan. Notre organisme a maintenant une expertise concrète de la rivière Ashuapmushuan et nous pouvons dire sans nous tromper qu'elle possède un grand potentiel et qu'il est important de la protéger.

Nous nous prononçons donc en faveur du projet déposé par le ministère de l'Environnement. C'est un bon projet qui permettra au Québec de remplir une partie de ses engagements envers la protection de la biodiversité sur son territoire.

Notre mémoire contient diverses propositions, entre autre un agrandissement de l'aire protégée qui tiendrait compte du lit de la rivière dans la partie aval jusqu'au lac Saint-Jean. Nous demandons aussi de regarder l'inclusion de sections des rivières qui se jettent dans l'Ashuapmushuan, comme la rivière aux Saumons, Pémonca, Chigoubiche et du Chef.

Nous préconisons aussi des investissements liés à la création de la Réserve aquatique, car un des principes du développement durable sous entend qu'il doit y avoir des retombées économiques pour les populations locales touchées par les projets. La région du Lac-Saint-Jean doit pouvoir offrir des emplois de qualité dans le domaine de l'environnement et le projet de Réserve aquatique devrait obligatoirement prévoir une enveloppe pour l'engagement de personnel résidant à proximité de la Réserve projetée.

Nous préconisons aussi que le gouvernement devrait préciser ses objectifs énergétiques à long terme afin d'avoir une meilleure image de l'utilisation à venir de nos rivières. Nous souhaitons aussi que le réseau des aires protégées soit assuré d'une bonne visibilité afin de mieux pouvoir le vendre aux touristes qui recherchent des destinations nature de qualité. Pour ce faire certains investissements devraient être faits dans l'amélioration des chemins d'accès et les infrastructures d'accueil.

RENDEZ-VOUS SUR L'ASHUAPMUSHUAN



MÉMOIRE

sur le projet de

Réserve aquatique de la rivière Ashuapmushuan

présenté

au

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

Saint-Félicien

Juin 2004

Table des matières

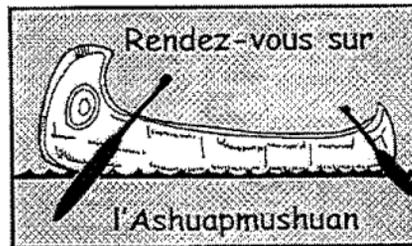
1. Présentation du Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan	page 4
2. L'intérêt du Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan pour ce projet	page 13
3. L'acceptabilité du projet	page 15
4. Modifications proposées	page 16
5. Ce projet devrait-il être autorisé	page 17
6. Suggestions	page 18
Annexes	page 19

1. Présentation du Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan

1.1 Le Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan est un organisme issu du milieu félicinois en 1998. Il est incorporé comme Organisme sans but lucratif depuis l'année 2000 et il s'est donné comme orientation principale de travailler à la mise en valeur de la rivière Ashuapmushuan, plus particulièrement :

- Contribuer à la mise en place de la Réserve aquatique projetée de la rivière Ashuapmushuan en concertation avec le milieu;
- Travailler en collaboration avec les municipalités bordant l'Ashuapmushuan : **Mashteuiatsh, Saint-Prime, Saint-Félicien, La Doré, Normandin et St-Thomas-Didyme** pour faire connaître et mettre en valeur cette belle et majestueuse rivière qu'est l'Ashuapmushuan;
- Contribuer au développement du potentiel récréo-touristique de la rivière Ashuapmushuan par l'organisation d'activités populaires, culturelles, sportives et touristiques;
- Augmenter l'achalandage touristique et la rétention des visiteurs en collaboration avec l'ensemble de tous les autres intervenants de l'industrie touristique régionale;
- Faire la promotion du canot comme activité récréative saine, particulièrement chez les jeunes.
- Faire la promotion d'un écotourisme responsable qui réduit les impacts sur l'environnement;
- Développer les échanges avec nos voisins autochtones Innus présents depuis des millénaires sur le territoire de l'Ashuapmushuan.

Dans les lignes qui suivent, on trouvera les principales réalisations du Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan.



RENDEZ-VOUS SUR L'ASHUAPMUSHUAN

Pour la mise en valeur de la rivière Ashuapmushuan
MASHTEUIATSH - SAINT-PRIME - SAINT-FÉLICIEN
LA DORÉ – NORMANDIN – SAINT-THOMAS-DIDYME

Historique du Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan

Décembre 1998 : C'est au début de l'hiver 1998 que naît l'idée de créer sur les berges même de la rivière Ashuapmushuan un groupe qui aurait comme objectif de contribuer à une meilleure connaissance de la rivière Ashuapmushuan. En constatant que la majorité des intervenants locaux n'avaient jamais fréquenté la rivière, l'idée était aussi d'amener les décideurs locaux et le public descendre la rivière, ou encore les amener sur ses bords, pour en constater la beauté et l'intérêt de la protéger. Gaétan Émond, un biologiste enseignant au Cégep de Saint-Félicien et Jean-François Robert, un agriculteur biologique, ont été les deux membres fondateurs. Par la suite le groupe s'est stabilisé à 18 membres.

2-3-4 juillet 1999 : **1^{ère} édition** : Course de canot 22 km Mashteuiatsh – St-Félicien.
Serge Corbin, 23 fois champion du St-Maurice, vainqueur.
Présidents d'honneur conjoints :
M. Clifford Moar, chef, Conseil des Montagnais du Lac-St-Jean
M. Bertrand Côté, maire de la ville de St-Félicien
20 personnes font le trajet de Mashteuiatsh à Saint-Félicien
50 personnes descendent la rivière à partir des chutes Chaudière.

- Avril 2000 : Incorporation en organisme sans but lucratif auprès du Gouvernement du Québec, Loi sur les compagnies, Partie III, Matricule 1149296262.
- 23-24-25 juin 2000 : **2^{ième} édition** : Course de canot de 28 km sur l'Ashuapmushuan, à St-Félicien.
Serge Corbin, vainqueur.
Présidents d'honneur conjoints :
M. Rémy « Kak'wa » Kurtness, Conseil Tribal Mamuitun
M. Bernard Généreux, préfet de la MRC du Domaine-du-Roy
40 personnes descendent la rivière à partir des chutes Chaudière, dont M. Généreux.
- 30 juin-25 août 2001 : **3^{ième} édition** : Organisation de 2 concours pour descendre la rivière en rabaska : 60 personnes descendront la rivière à cette occasion.
- 25-26 août 2001 : Le Rendez-vous subventionne un groupe de 14 élèves du Cégep de St-Félicien qui descendent 60 km de la rivière accompagnés du président du Rendez-vous, Gaétan Émond.
- 13-14 juillet 2002 : **4^{ième} édition** : Je découvre l'Ashuapmushuan à Normandin
Président d'honneur :
M. Réjean Boivin, préfet de la MRC de Maria-Chapdelaine et maire de la ville de Normandin
55 personnes descendent la rivière, dont M. Boivin.
- 24-25 août 2002 : Le Rendez-vous subventionne un groupe de 18 élèves du Cégep de Saint-Félicien qui descendent 60 km de la rivière en compagnie du président du Rendez-vous, Gaétan Émond
- 7-8 septembre 2002 : 17 personnes découvrent le lac Ashuapmushuan avec Ashuapmushuaniussi du Conseil des Montagnais du Lac Saint-Jean
- 15 juin 2003 : **5^{ième} édition** : 20 personnes répondent à l'invitation du Rendez-vous pour visiter les chutes Chaudières.
8 personnes louent un canot à cette occasion et descendent la rivière à partir des chutes Chaudières.

- 7 avril 2003 : Pétition de 361 signatures envoyée à M. Karl Blackburn pour lui faire part de la volonté des citoyennes et des citoyens de protéger l'Ashuapmushuan.
- 5-6 septembre 2003 : Le Rendez-vous subventionne un groupe de 14 étudiants du Cégep de St-Félicien qui descendent 60 km sur la rivière Ashuapmushuan.
- Projet 2004 : Les deux principaux organismes offrant des prestations de service sur l'Ashuapmushuan (la Sépaq et le Conseil des Montagnais avec Ashuapmushuaniussi) étant en période de réflexion ou faisant face à des restrictions budgétaires, il n'y a plus de guides disponibles. Un projet de rencontre aux chutes de la Chaudière est cependant dans l'air.

Les membres qui forment le Comité organisateur sont épris de nature et croient qu'il n'est pas suffisant de parler mais qu'il faut passer aux actes. Ainsi, de concert avec le milieu, différentes activités sont organisées qui visent bien sûr l'objectif d'une appréciation directe de la rivière Ashuapmushuan par le grand public, mais en même temps des objectifs économiques et d'éducation, le tout dans la perspective du développement durable. Les activités organisées sont toujours planifiées dans une optique d'écotourisme responsable, le respect de la faune, de la flore et de leur habitat étant une préoccupation majeure.

En résumé, le Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan entreprendra en 2004 sa 6^{ième} année d'existence. Ses objectifs de faire connaître la rivière Ashuapmushuan et le canot n'ont pas changés. Au total, 296 personnes auront descendu la rivière sur son plus beau parcours, soit celui qui part des chutes de la Chaudière ou encore seront passées par ces chutes. Lors des courses de canot, de 1 000 à 2 000 personnes participaient aux activités comme spectateurs.

En terme de retombées économiques, le Rendez-vous a retourné à la communauté une somme directe de 25 000,00\$ provenant de dons et commanditaires locaux. Le Gouvernement du Québec a très peu contribué aux campagnes de financement. En retombées indirectes, on peut multiplier par trois les dépenses des participants, ce qui donne au total 100 000,00\$ de retombées pour 5 ans. Une personne participant à une descente devait payer son inscription, environ 50,00\$ et se déplacer aux chutes de la Chaudière, manger soit à l'aller ou au retour, et dans certains cas les participants venaient de l'extérieur et passaient au moins une nuit au lac Saint-Jean.

Rappelons que la rivière Ashuapmushuan représente un des plus beau parcours canotable au Québec, sans être nécessairement facilement accessible aux débutants. En étant associé à la SÉPAQ qui offre un service de guides en rabaska, nous pouvons ainsi amener le grand public en toute sécurité pour une expérience incomparable.

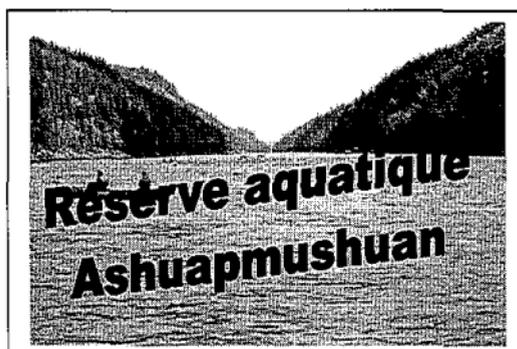
Bureau de direction et effectif du Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan:

Gaétan Émond, président
Jean-François Robert, directeur
Gildas Haméon, directeur
Jean-A. Tremblay, directeur
Guy Rousseau, Céline Rancourt, Jacques Bouliane et
Paul-André Bouchard, officiers émérites.
10 autres membres en règle font aussi partie de notre groupe.
Effectif total : 18 membres en règle.

Note sur le recrutement : Le Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan n'a jamais fait de campagne pour recruter des membres, mais a toujours pu compter sur de nombreux bénévoles. Cependant, lors des dernières élections provinciales, Monsieur Karl Blackburn a ressorti l'idée d'harnacher l'Ashuapmushuan. Nous avons alors fait circuler une pétition, remise à M. Blackburn, lui demandant de retirer ses propos, et contenant au moins 361 signataires, tous des sympathisants à la cause du Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan.

Note sur l'arrêt des courses de canot : Ce genre d'activité offrait une bonne vitrine pour la rivière Ashuapmushuan, mais nécessitait un budget d'environ 10 000,00\$ et ne pouvait pas s'autofinancer. Par ailleurs il existe beaucoup de festivals dans la région et nous n'avons pas eu l'aide escompté du provincial ou du fédéral. Nous avons alors décidé de ne plus organiser ce genre d'activité. C'est plus facile pour des descentes, car l'autofinancement est possible.

- 1.2 Le document suivant présente le contenu d'un dépliant que nous avons distribué à 500 exemplaires aux différents participants à nos activités.



Une rivière impétueuse, sauvage et majestueuse, en plein cœur du Québec.
Une rivière facilement accessible.
Des parcours canotables époustouflants.
Un environnement naturel exceptionnel.

La rivière Ashuapmushuan a beaucoup à offrir pour qui se donne la peine de la découvrir. C'est par exemple la seule rivière où des rapides R-1 et R-2 peuvent être descendus en grands canots voyageurs de 10 passagers par des canoteurs inexpérimentés en toute sécurité avec des guides.

La rivière Ashuapmushuan était jusqu'à maintenant un secret bien gardé. Au 3^{ème} millénaire, on lui redonne ses lettres de noblesse : la rivière Ashuapmushuan est une rivière de **classe internationale** de par son cachet naturel, historique et hydrographique.

Descendre cette rivière au moins une fois dans votre vie vous laissera pour toujours un souvenir impérissable.

Quelques dates historiques :



- 1534 Jacques Cartier amorce l'exploration du Saint-Laurent et découvre le Saguenay en 1535.
- 1588 Début du monopole de la traite des fourrures au Saguenay qui durera 271 ans.
- 1647 Le père Jean Dequen découvre le lac Saint-Jean.
- 1655 Le Jésuite Albanel évalue que 1000 amérindiens font la traite à Tadoussac.

- 1661 Expédition de 200 hommes et 40 canots vers la mer du Nord par Michel Leneuf de la Vallière, Druillettes et Dablon. Échec au lac Nicabau.
- 1671 Expédition du père Albanel jusqu'à la baie d'Hudson, 3 français et 16 autochtones avec 3 canots.
- 1679 La route des fourrures prend place avec la création des postes des lacs Mistassini et Némiskau.
- 1683 Création du poste de traite d'Ashuapmushuan.
- 1728 Le père Pierre Laure dessine des cartes et parle de déménager les indiens près des postes de traite.
- 1763 Le Canada devient possession Britannique par le traité de Paris.
- 1824 François Verreault raconte ses voyages sur la route des fourrures.
- 1831 William Price veut exploiter les pinières du Saguenay.
- 1838 Un premier groupe de colons arrive au Saguenay.
- 1851 Le vieux poste d'Ashuapmushuan cesse d'exister, John Mill tue le bœuf et les vaches. La traite des fourrures continue reprise par des gens du privé.
- 1870 Le grand feu ouvre les terres.
- 1881 Création de la municipalité de Saint-Félicien.
- 1888 Horace Beemer fait de la région le Royaume de la ouananiche avec l'ouverture de l'Hôtel Roberval.
- 1960 Ouverture du Jardin zoologique.
- 1970 Études sur le harnachement.
- 1991 Autres études sur le harnachement et rejet des scénarios par la population.
- 2001 Nouveau projet sur la Péribonka qui inciterait Hydro à abandonner tout projet de barrage sur l'Ashuapmushuan.
- 2003 Réserve aquatique projetée par le ministère de l'Environnement.
- 2004 Audience publique du BAPE en juin et août.

Une nature exceptionnelle :

Royaume de la ouananiche, la région du lac Saint-Jean compte avec la rivière Ashuapmushuan les plus importants habitats de reproduction de cette espèce. En effet, environ 60% de la production de ouananiches de tout le lac Saint-Jean provient de l'Ashuapmushuan.

Le doré jaune, le grand brochet, la perchaude, les meuniers noir et rouge, la lotte, le poulamon atlantique, le grand corégone, l'éperlan arc-en-ciel et le cisco de lac fréquentent ses eaux.

Dans la **Réserve faunique Ashuapmushuan**, il est possible de pratiquer toute une gamme d'activités. À Normandin, un camping et un sentier permet aux visiteurs d'observer de près les Grandes chutes à l'Ours.

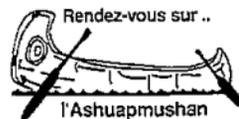
Quelques chiffres :

Superficie du bassin hydrographique de la rivière Ashuapmushuan :	15 908 km ²
Débit maximum :	921 m ³ /seconde en mai
Débit minimum :	76 m ³ /seconde en mars
Débit moyen :	306 m ³ /seconde
Apport annuel d'eau au lac Saint-Jean :	22%
Longueur totale de la rivière :	193 km
Longueur accessible à la ouananiche :	84 km
Sites archéologiques reconnus :	34
Sites archéologiques à potentiel :	100

Le trajet de « La route des fourrures »

- De Tadoussac à la rivière Chicoutimi : 130 km en 2 ou 3 jours sans portage.
- De la rivière Chicoutimi au lac Kénogami : 7 portages et 8 km en une journée.
- Du lac Kénogami, rivière des Aulnaies et Belle Rivière jusqu'au lac Saint-Jean: 1 journée et 3 portages.
- De Saint-Gédéon à Saint-Félicien : 50 km en une journée.
- De Saint-Félicien à la rivière du Chef, lac Mistassini, rivière Rupert à la Baie James : 15 jours et 122 portages selon Louis Jolliet (200 portages selon Albanel).

Le trajet pouvait prendre entre 20 et 30 jours pour 1050 km soit de 35 à 52 km/jour.



L'Ashuapmushuan : une grande rivière

L'Ashuapmushuan est d'une longueur de 193 km au cœur du lac Saint-Jean, son embouchure se trouvant au niveau de Saint-Prime. On la remonte par la route 169 en passant par Saint-Félicien ou Normandin. La route 167 passant par La Doré et la Réserve faunique Ashuapmushuan permet un accès à sa source, le grand lac Ashuapmushuan.



Figure 1. Un groupe de canoteurs en rabaska au départ des chutes de la Chaudière.

C'est une puissante rivière qui coule pendant 145 km en plein bouclier boréal et 48 km dans la plaine du lac Saint-Jean. Elle forme en certains endroits une étroite vallée aux versants escarpés formant presque un canyon. Une douzaine de chutes marquent son parcours, dont les plus impressionnantes sont les chutes de la Chaudière, avec ses profondes marmites.

Dans son delta, plusieurs îles bordées de marais favorisent l'observation de la sauvagine ou encore permettent la baignade comme dans un véritable paradis terrestre.

Ancien lieu de passage de « **La route des Fourrures** », la rivière Ashuapmushuan a marqué les voyageurs d'autrefois comme elle continue de marquer ceux d'aujourd'hui.

Les Montagnais de la communauté de Mashteuiahtsh continuent de fréquenter la rivière encore aujourd'hui.

Les chutes de la Chaudière. Pour s'y rendre, de St-Félicien au lac St-Jean, prendre la route 167 vers Chibougamau, et tourner à droite au km 68. La route forestière de 15 km pour s'y rendre est cependant actuellement en mauvais état.

Activités à ne pas manquer :

- Forfait dîner, visite des chutes Chaudières et descente de 15 km en rabaska sur réservation : (Sépaq : 418-256-3806).
- Ashuapmushuaniussi : rencontre des Innus (Montagnais) sur le territoire ancestral : (418-275-7200 ou 275-2473)
- Site touristique et camping des Grandes chutes à l'Ours à Normandin : (418-274-3411) et Grands Jardins de Normandin (418-274-1993)
- Piste cyclable vers les chutes à Michel et le CCBB (Zoo de St-Félicien) : (418-679-9888 et 679-0543).
- Les croisières Ashuapmushuan (418-251-5115 ou 679-7886).
- La pêche à la ouananiche (418-276-2527).
- Moulin des Pionniers (418-256-8242).
- Marina de Saint-Prime (418-251-3925)
- Aventure sur la route des fourrures (418-274-5470)

Note : Certaines de ces activités ne sont plus offertes à l'été 2004, comme le service de guide dans la Réserve faunique Ashuapmushuan et Ashuapmushuaniussi du Conseil des Montagnais.

2. L'intérêt du Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan pour ce projet

Le Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan a démontré depuis 5 ans son intérêt pour la rivière Ashuapmushuan en contribuant de façon pratique à mieux la faire connaître. Selon les chiffres de la Réserve faunique, sur un total de 350 canoteurs enregistrés sur une base annuelle, selon M. Guy Parent, directeur de la Réserve faunique Ashuapmushuan, le Rendez-vous aura contribué pour un part non négligeable de la clientèle pendant 5 ans

1999 : 50 canoteurs;
2000 : 40 canoteurs;
2001 : 74 canoteurs;
2002 : 73 canoteurs;
2003 : 22 canoteurs.

La durée de séjour de ces canoteurs est cependant en général d'une seule journée. Ceci démontre bien, croyons-nous notre intérêt envers la rivière et les efforts que nous déployons pour mieux la faire connaître.

Nous croyons au potentiel de la rivière comme destination écotouristique, tout en étant conscient qu'il faut éviter un développement anarchique. Les principales raisons qui militent, selon nous, pour le projet de Réserve aquatique, sont les suivantes :

- Le Québec doit reprendre son retard en augmentant le pourcentage d'aires protégées sur son territoire, particulièrement au lac Saint-Jean, qui fait figure de parent pauvre. Un objectif de 8% nous apparaît comme un minimum, un peu plus ne serait pas mauvais. Le Québec doit atteindre les objectifs fixés et mettre sur pied un réseau d'aires protégées, pour le maintien de la biodiversité, mais aussi pour assurer que les générations futures bénéficient d'espaces naturels à la mesure de notre province. Dans un monde surpeuplé, urbain, les gens seront heureux de pouvoir compter sur de vastes espaces protégés.
- Il ne faut pas mettre le territoire sous une cloche de verre. Il est possible de concilier la protection de la biodiversité avec une fréquentation plus grande du territoire. Le niveau d'emploi dans la région est un des plus faible du Québec et ce territoire peut être un moteur de développement pour l'industrie du tourisme d'aventure, en lien avec le Zoo sauvage de Saint-Félicien et autres attraits régionaux. Nous avons suggéré par le passé de créer un Parc national québécois, mais madame Monique L. Bégin, la présidente directrice générale de la Société de la Faune et des Parcs a donné plusieurs raisons quant à l'impossibilité de ce statut pour le territoire de l'Ashuapmushuan. Un Parc aurait amené un budget de développement. Le statut de Réserve aquatique devrait aussi pouvoir générer des investissements, si les acteurs régionaux concernés travaillent en partenariat, avec l'aide des Gouvernements provincial et fédéral.

- Le Cégep de Saint-Félicien, par l'intermédiaire du programme des Techniques du milieu naturel, forme des techniciennes et des techniciens dans le domaine de l'aménagement de la faune, de l'interprétation du patrimoine naturel et de la protection de l'environnement. Actuellement, les finissants dans ces domaines ont peu de chances de se trouver de l'emploi au lac Saint-Jean, par rapport au Saguenay ou d'autres régions du Québec. Mentionnons que le Saguenay, avec le Parc des Mont-Valin, le Parc Saguenay et le Parc marin Saguenay-Saint-Laurent constitue un pôle plus dynamique en terme d'emplois reliés à l'environnement. La création de la Réserve aquatique devrait aussi consolider la vocation du Cégep de Saint-Félicien pour le programme de tourisme.
- La Rivière Ashuapmushuan est riche d'histoire, par la présence des autochtones d'abord, puis dans la période historique plus récente par les échanges avec les européens le long de la route des fourrures. Les autochtones auront d'ici quelques années d'immenses responsabilités envers ce territoire, car la signature de l'Approche commune signifie à terme que Mashteuiatsh deviendra gestionnaire de la Réserve faunique Ashuapmushuan, puis de la Réserve aquatique, tout en bénéficiant d'un territoire contigu appelé Innu Assi, constituant la portion amont de la Réserve aquatique projetée.

Quelle est la vision du Conseil des Montagnais de Mashteuiatsh ? Nous avons cru déceler une volonté de travailler en partenariat avec les organismes existants, de la part de la communauté inue. Nous croyons que le territoire de l'Ashuapmushuan a un potentiel énorme. Il y a une ligne de chemin de fer qui passe près des vestiges du Poste de traite Ashuapmushuan. Le projet de M. Ghyslain Gagnon pourrait être adapté et s'insérer dans une vision à long terme de développement pour ce territoire, un développement harmonieux, plus léger que lourd, mais permettant aux touristes de séjourner dans le territoire Innu Assi et dans la Réserve aquatique ou du moins à proximité. Le Comité de conservation et de mise en valeur aura sans doute à en déterminer les paramètres.

- Notre groupe se préoccupe aussi du sort général de nos rivières. Nous croyons qu'il faudrait trouver un mécanisme permettant d'avoir une vision claire du futur de nos rivières. Par le passé, en 1999, le ministère des Ressources naturelles a déjà refusé de s'engager à publier un répertoire des rivières classées pour le développement hydroélectrique. Lors de la présente audience, en 1^{ère} partie, notre groupe a demandé à M. Desrochers, le représentant du ministère des Ressources naturelles un portrait du potentiel hydroélectrique de nos autres rivières au lac Saint-Jean. Nous attendons toujours au 4 juin. Pour des raisons techniques de vacances, ce mémoire a dû être écrit très tôt par rapport à la tenue de la 2^{ième} partie des audiences. La réalité est que la rivière Ashuapmushuan sera éventuellement protégée, mais notre groupe croit qu'un débat plus large, sur le thème des rivières, aurait été approprié. Pourquoi ne pas protéger, par exemple, la rivière Mistassini et Mistassibi Nord-Est ? Protéger l'Ashuapmushuan signifie-t-il qu'on devra sacrifier une autre rivière en retour ?

- La rivière Ashuapmushuan a été classée en 7^{ième} position des 10 plus belles rivières canotables du Québec. Ne serait-ce que pour cette raison, il serait dommage de perdre l'Ashuapmushuan à ce titre. Le palmarès de ces 10 rivières est le suivant :

1. La Jacques-Cartier
2. La Romaine
3. La Moisie
4. La Rivière Dumoine
5. La George
6. La Rupert
7. L'Ashuapmushuan
8. La Mistassibi Nord-Est
9. La Malbaie
10. La Bonaventure

Source : La Presse, 26 avril 2003.

- Selon plusieurs sources, l'activité du canotage est une des plus populaires sur les plans d'eau canadiens. Avec l'importance que prennent les activités récréo-touristiques et la recherche d'activités de plein air respectueuses de l'environnement et des principes du développement durable, le canot continuera à être pratiqué par de nombreux canadiens et canadiennes. Il faut garder au Québec des rivières propices à cette activité et qui font notre renommée.
- Le projet de Réserve aquatique a aussi un rôle à jouer en rapport avec la protection de la ouananiche, un poisson emblème qui fait notre fierté régionale. Le statut conféré à la rivière devrait pouvoir à lui seul aider à mettre sur pied de nouvelles initiatives de recherche et de suivi des populations. Ce n'est pas tout de nommer un territoire ayant un objectif de protection de la biodiversité, encore faut-il des mesures de suivi pour vérifier si ce qu'on veut protéger se porte bien.

3. L'acceptabilité du projet

Le projet est acceptable dans sa forme actuelle telle que proposée par le ministère de l'Environnement, mais pourrait être bonifié selon nous. Notre groupe aurait préféré un Parc national, plus mobilisateur en termes d'investissements et de retombées économiques. À défaut d'un Parc, le projet de Réserve aquatique protégera ce territoire pour les générations futures, ce qui est l'objectif ultime de notre groupe.

Il semble que certains élus de la région ne soient pas en faveur du projet tel que déposé. M. Karl Blackburn, par exemple, aurait voulu qu'on regarde d'autres formes de développement (des barrages ?), mais il n'a lui-même rien avancé de précis. Entre temps, on pouvait lire dans le journal local Étoile du Lac, que la MRC du Domaine-du-Roy craignait une perte de près de 6 700 emplois avec le projet de Réserve aquatique, alors qu'on a parlé de 60 emplois environ en rapport avec la possibilité forestière perdue lors de la 1^{ère} partie de l'audience. Qui a raison ?

Ceux-ci veulent des investissements, qu'il n'y ait pas de perte d'emplois, ce qui est louable, et c'est aussi notre position. Nous croyons cependant qu'il y a des choses qui sont inconciliables, comme des mini-centrales hydroélectriques sur les plus belles chutes : chutes de la Chaudière, Grandes chutes à l'Ours, chute à Michel, etc. Il est vrai que la rivière pourrait rester canotable, mais les amateurs de canot ne viendraient pas sur une telle rivière. Il y a dans tout ça probablement des stratégies visant à presser le gouvernement à investir davantage dans la région. En terme de monnaie d'échange, vous avez la Réserve aquatique, que vous nous imposez, mais donnez-nous en retour des compensations. C'est de bonne guerre. Après tout la ressource est régionale et du moins une partie de sa valeur de contre échange devrait rester en région.

Selon une recherche faite par notre groupe, les projets de barrage des années 1990 auraient pu faire perdre des superficies boisées plus grandes que la superficie actuelle de la Réserve aquatique. Ainsi, le barrage AS4 au km 113 aurait inondé 310 km², le AS3 au km 84, 45 km² et le AS3 modifié au km 71, 60 km². On peut donc avancer que les pertes de possibilité forestière se comparent dans les 2 cas.

Concernant les emplois perdus en rapport avec la perte de superficie forestière, il faut analyser ce dossier en regardant si ces pertes sont réelles. Le ministère des Ressources naturelles revoit actuellement ses formules de calcul et la donne pourrait changer. Une Commission d'étude se tient présentement et n'a pas encore remis son rapport.

Selon notre groupe, la région devrait travailler encore davantage à attirer des usines de 2^{ième} et 3^{ième} transformation du bois, ce qui pourrait compenser les pertes d'emplois en forêt. S'il y a une vallée de l'aluminium au Saguenay, il pourrait y avoir une vallée du bois au Lac-Saint-Jean, surtout quand on voit des chiffres comme 14 000 camions (7 000 chargés et 7 000 vides) qui passent sur une seule route forestière, la route forestière 27, dans une année, en bordure de la rivière Ashuapmushuan. Si tout ce bois était transformé en maisons préfabriquées ici, ce serait fantastique.

La forêt peut offrir d'autres possibilités que la coupe. Mentionnons la culture du ginseng, la récolte de l'if du Canada, de certaines résines et l'extraction d'huiles. On peut faire la culture des bleuets, la récolte de tourbe. Nous suggérons qu'une partie du territoire en dehors de la Réserve aquatique soit utilisée pour des projets de recherche-action dans ces domaines. Ainsi il y aurait création d'emplois ou maintien d'emplois.

Enfin, avec le temps, l'industrie du récréo-tourisme devrait se consolider et même augmenter. Mentionnons qu'environ 200 000 personnes se rendent chaque année visiter le Zoo sauvage de Saint-Félicien, qui pourrait constituer une véritable porte d'entrée pour la Réserve aquatique de la rivière Ashuapmushuan, les 2 organismes visant tous deux la protection de la biodiversité, bien que par des moyens différents. Le Boréalium de Zoo sauvage de Saint-Félicien pourrait projeter un film sur grand écran qui montrerait les diverses facettes de la Réserve aquatique. Une partie significative de la clientèle du Zoo pourrait selon nous être attirée à visiter la Réserve aquatique.

4. Modifications proposées

4.1 La protection de la ouananiche et les limites de la Réserve aquatique

Un grand principe en écologie lie la survie d'une espèce au maintien de son habitat. Malheureusement la Réserve aquatique projetée ignore une grande partie des habitats fréquentés par la ouananiche, soit la partie aval de la rivière et le lac Saint-Jean, de même que certains segments de rivières se jetant dans l'Ashuapmushuan. Nous croyons que le projet devrait inclure à tout le moins le lit de la rivière Ashuapmushuan jusqu'au lac Saint-Jean, même si cela rendrait plus complexe la gestion. De toute façon, le ministère de l'Environnement délègue la gestion, alors nous croyons que la CLAP pourrait continuer à gérer la pêche sur ce tronçon, sous l'autorité de Faune et Parcs. Notre objectif étant ici de s'assurer qu'il n'y aura pas de projets de harnachement en aval. Un représentant de la MRC Maria-Chapdelaine a d'ailleurs mentionné que le schéma d'aménagement pourrait le permettre, même si les chutes en tant que telle sont protégées dans le schéma d'aménagement.

La délimitation du lit de la rivière ne nécessiterait aucune expropriation, parce que les riverains ne sont pas propriétaires de ce lit, à notre connaissance. De la limite aval actuelle de la Réserve aquatique jusqu'au lac Saint-Jean, les activités de pêche pourraient continuer à se pratiquer. Cette reconnaissance serait aussi une occasion de rappeler aux riverains l'importance de respecter la Politique de protection des rives et du littoral. Pourquoi pas, en fait, une Réserve aquatique qui se continuerait en milieu habité. Il serait plus facile, selon nous, de sensibiliser aux enjeux de la biodiversité une population vivant à proximité d'un plan d'eau protégé, pouvant s'y baigner, pêcher, promener en embarcation.

Dans la Réserve aquatique projetée actuelle, tout semble facilité pour le gestionnaire. Il s'agit d'un territoire éloigné et isolé, plus facile à surveiller sans doute. Mais en réalité ce n'est pas là qu'il risque le plus d'y avoir un déversement de pétrole, des rejets industriels, du purin, etc. La formule actuelle de gestion proposée pour la Réserve aquatique pourrait selon notre groupe s'appliquer facilement à toute la rivière jusqu'au lac Saint-Jean.

Nous recommandons donc qu'une analyse plus poussée soit faite en rapport avec cette demande de protection du lit de la rivière. De même, devrait être analysé un corridor visuel ou une protection minimale du lit des rivières du Cran, Chigoubiche, Pémonca, aux Saumons et du Chef.

2. La Réserve aquatique et le territoire Innu Assi de 134 km² en amont

Lors de la période consacrée aux questions du public, nous avons cru comprendre que les Innus de Mashteuiatsh souhaitaient conserver le Innu Assi à l'abri de l'exploitation forestière ou autre, et même éventuellement d'en faire un parc. Nous suggérons que des discussions soient entreprises pour que les 2 territoires, qui seront gérés de toute manière par les Innus de Mashteuiatsh, soient jumelés et considérés comme un tout, en

terme de publicité, mise en valeur, offre touristique, etc. Chaque territoire devrait naturellement garder son appellation propre.

Ce territoire pourrait devenir selon nous une vitrine de bonne entente et de partenariat entre 2 communautés, surtout quand on sait que dans la région, particulièrement au Saguenay, le dossier de l'Approche commune fait encore peur.

Les choses seront facilitées du fait qu'il devrait y avoir un seul gestionnaire du territoire. Nous aimerions cependant connaître les intentions de Mashteuiatsh à long terme sur la Réserve faunique. Veulent-ils la disparition du statut de Réserve faunique ? À notre avis, l'ensemble des territoires Innu Assi, la Réserve faunique et la Réserve aquatique doivent absolument rester ouverts à une fréquentation mixte, car il risque d'y avoir à plus ou moins long terme une ségrégation et des confrontations. Déjà, parce que les saisons de chasse à l'original ne coïncident pas, des conflits sont présents sur le territoire. Les deux communautés ne devraient-elles pas avoir les mêmes dates d'ouverture et de fermeture de la saison de chasse, ce qui serait démontrer une sorte d'égalité des chances en rapport avec le succès à la chasse.

4.2 La question des compensations et des investissements

La première partie de l'Audience publique a montré que le promoteur, le ministère de l'Environnement, ne comptait pas compenser les compagnies forestières pour les pertes de possibilité forestière, et rien de précis n'a été avancé sur la question de la route 27 qui passe très près de la rivière et qu'on envisage de déplacer.

De même, il n'y a pas eu de précisions sur des budgets éventuels pour la recherche, le suivi, la construction d'infrastructures, sinon qu'il y aurait des budgets pour minimum nécessaire avons-nous cru comprendre.

Notre groupe ne croit pas que les compagnies forestières devraient être compensées, sinon par l'intermédiaire de la révision des CAAF au moment opportun. Nous avons déjà entendu dire que de toute façon Abitibi Consolidated ne coupait pas tout le bois qu'elle avait le droit de couper dans son CAAF. Mais est-ce vrai ? Nous manquons de détails sur toutes ces questions. Le BAPE devrait essayer d'obtenir plus d'éclaircissements.

Le ministère de l'Environnement devrait cependant prévoir un budget pour quelques infrastructures de base, comme un pavillon d'accueil avec toilettes et un centre d'interprétation présentant les caractéristiques de la Réserve aquatique. Cela pourrait se faire sur le modèle de la société DuvetNord, qui sur l'Île-aux-Lièvres, a réalisé la construction de chalets et d'un petit centre d'interprétation qui s'intègrent tellement bien à l'environnement qu'on ne les remarque pas en arrivant sur l'île. Ce modèle devrait être regardé de près, selon nous. Monsieur Jean Bédard, de DuvetNord, pourrait donner plus de détails.

Notre groupe a aussi déjà demandé l'amélioration de la route d'accès aux chutes de la Chaudière et la construction d'un camping. La rivière Ashuapmushuan peut recevoir une autre clientèle que celle du canot-camping, mais il faut pour cela offrir un peu de confort. Nous avons peur que sans participation gouvernementale de départ, il soit très difficile de convaincre les MRC, les compagnies forestières, la Sépaq ou le Conseil des Montagnais d'investir rapidement les sommes nécessaires pour assurer un bon départ. Sinon nous en resterons longtemps comme en ce début de juin 2004, où la route d'accès au plus beau secteur de la rivière est pratiquement impraticable. Rappelons que présentement le lac Saint-Jean n'a aucun site d'aire protégée de grande superficie, sinon le Parc de la Pointe-Taillon, mais qu'on identifie davantage au secteur d'Alma. Nous avons par ailleurs de magnifiques sites comme Val-Jalbert, le Zoo Sauvage, le Trou de la Fée, l'Ermitage du lac Bouchette, les Grands Jardins de Normandin et d'autres plus petites attractions. Il faudrait pouvoir dire : ici on a une belle Réserve aquatique et ça vaut la peine d'y aller, comme ça vaut la peine d'aller au Parc Saquenay ou des Monts-Valin.

Nous sommes conscient des ressources monétaires limitées du Gouvernement, et cela pourrait se faire par étape. Cela serait démontrer une volonté d'aider une région qui jouit malheureusement d'un taux de chômage élevé et qui voit quitter ses jeunes pour d'autres cieux.

4.3 La tarification pour entrer dans la Réserve aquatique

Nous sommes d'avis que cette tarification doit être la même que pour entrer dans les parcs du Québec et que les détenteurs d'une passe annuelle puissent entrer dans les Réserves aquatiques au même titre que dans un parc, puisque les deux entités sont des aires protégées gouvernementales. Pour les activités comme le canot-camping, la tarification pourrait rester la même qu'actuellement et suivre celle de la Sépaq.

Les sommes recueillies devraient retourner en investissements dans la Réserve aquatique.

Nous suggérons aussi d'examiner l'hypothèse de la création d'une fondation pour les Réserves aquatiques, ou encore la création d'un comité de bénévoles ou d'ambassadeurs, rattaché au Conseil de conservation et de mise en valeur, qui pourrait dans l'année faire au moins une activité pour la visibilité de la Réserve aquatique, comme par exemple une journée porte-ouverte à toute la population. Après tout, ce sont des citoyens qui ont demandé la protection de cette rivière, et nous croyons que ces citoyens devraient retourner un peu de leur temps à la rivière. Notre groupe, s'il est agréé par le Conseil de conservation et de mise en valeur, serait prêt à continuer ce que nous faisons depuis 5 ans : descente de groupe, journée de visite ouverte à tous, concours pour gagner des forfaits de rabaska, etc.

Les citoyens du Québec ont déjà démontré qu'ils sont capables de s'impliquer pour la protection des rivières et nous croyons qu'ils doivent continuer à le faire même si

l'objectif de protection est atteint. C'est un bien collectif qui nous appartient et on devrait contribuer à en prendre soin.

4.4 Faudrait-il un nouveau projet de barrage, sur une autre rivière, pour remplacer le projet abandonné sur l'Ashuapmushuan

Notre groupe croit que toute la question de l'énergie pour le Québec devrait faire l'objet d'un sommet sur l'énergie qui pourrait faire ressortir des grandes orientations. Nous ne voulons pas de petits projets à la pièce, comme des mini-centrales, qui détruisent les plus beaux sites et souvent facilement accessibles, parce que près des agglomérations.

Par ailleurs le gouvernement doit prendre des positions claires envers les choix énergétiques, en consultant véritablement la population. L'énergie éolienne, l'efficacité énergétique, le solaire, l'hydrogène, en rapport avec l'hydroélectricité.

Il faudrait mettre carte sur table et c'est pourquoi notre groupe a demandé lors de la première partie des audiences un portrait du potentiel de harnachement des autres rivières de notre région. Ce portrait pourrait être fait pour tout le Québec, et tenant compte de la contribution de chaque région du Québec; peut-être pourrions-nous alors en arriver à un plan, selon les besoins prouvés, et tenant compte des autres formes d'énergie. On saurait ainsi dans quelle direction on s'en va en rapport avec les rivières.

Par exemple notre groupe se pose la question suivante : la rivière Ashuapmushuan est maintenant protégée, la porte est-elle ouverte au harnachement de la rivière Mistassini ou une autre rivière de la région ? Si oui, dans une perspective de combien d'années. Nous croyons que si l'on protège certaines rivières, cela ouvre la porte à une rivière voisine. On nous répondra que si c'est le cas il y aura des audiences publiques, que la population devra adhérer majoritairement au projet. Il nous semble que s'il y avait un plan d'ensemble, ce serait plus facile pour tous de s'y retrouver.

5. Ce projet devrait-il être autorisé ?

Oui.

Il faut aller de l'avant avec le projet de Réserve aquatique de la rivière Ashuapmushuan. Attendre, ce serait donner un signal négatif au monde entier concernant l'importance de protéger la biodiversité de notre coin de pays. D'ailleurs, les compagnies forestières doivent montrer qu'elles se préoccupent de la biodiversité pour recevoir certaines certifications environnementales, qui leur permettront de vendre leur bois à certains clients exigeant ces certifications.

C'est un bon projet dans l'ensemble, même s'il est rempli de compromis, comme l'a souvent souligné Monsieur Vincent Gerardin. Nous acceptons ces compromis et comme société donnons la chance à la nouvelle loi sur la conservation du patrimoine naturel de faire ses preuves. Dans 10 ans, dans 20 ans, dans 30 ans, la rivière sera encore là et il sera toujours le temps de modifier la loi ou les mécanismes de gestion pour faire encore mieux.

Si nous n'allons pas de l'avant, nous serons toujours en retard sur l'objectif fixé de 8 % et et il sera encore plus difficile de créer de nouvelles aires protégées.

6. Suggestions

6.1 Création d'un réseau des Réserves aquatiques

Le Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan suggère au ministère de l'Environnement ou au futur Comité de conservation et de mise en valeur de la Réserve aquatique Ashuapmushuan de s'organiser en réseau avec les autres Réserves aquatiques, réseau qui partagerait un site Internet commun ainsi que des documents promotionnels communs ou à tout le moins indiquant l'existence d'un réseau et faisant la promotion des partenaires du réseau.

6.2 Association avec les maisons d'enseignement régionales

Il existe une expertise régionale dans nos maisons d'enseignement qui pourrait bénéficier au Comité de gestion. L'Université du Québec à Chicoutimi et le Cégep de Saint-Félicien pourraient ainsi effectuer sur le territoire de la Réserve aquatique Ashuapmushuan des études et contribuer ainsi à une meilleure connaissance du territoire.

6.3 Extension d'un circuit protégé jusqu'à la baie James

La route des fourrures partait de Tadoussac et remontait vers le nord jusqu'à la baie James, jalonnée de postes de traites des fourrures et de sites autochtones riches en vestiges archéologiques. Nous suggérons de prévoir dès maintenant des modalités de mise en valeur de tout ce circuit, au complet, pour les générations futures, dont la Réserve aquatique Ashuapmushuan serait un des jalons les plus importants. Aux États-Unis, on souligne sur les cartes géographiques le fameux trajet historique des explorateurs Lewis et Clark, les premiers à atteindre le Pacifique en traversant les grandes plaines de l'Ouest et les Rocheuses en passant par les rivières Missouri et Columbia entre autre.



Annexes

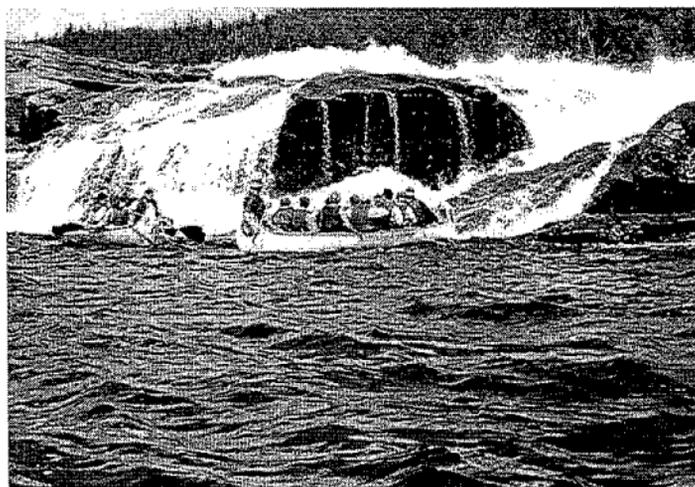
Lettres patentes

Proposition 2002 de création d'un Parc national de l'Ashuapmushuan

Articles de journaux

Communiqués de presse

Extrait de la pétition du 7 avril 2003 envoyée à M. Karl Blackburn



LETTRES PATENTES

Loi sur les compagnies, Partie III
(L.R.Q., chap. C-38, art. 218)

L'Inspecteur général des institutions financières, en vertu de la Loi sur les compagnies, délivre les présentes lettres patentes aux requérants ci-après désignés, les constituant en corporation sous la dénomination sociale

RENDEZ-VOUS SUR L'ASHUAPMUSHUAN

FAIT À QUÉBEC LE 26 AVRIL 2000

*Déposées au registre le 26 avril 2000
sous le matricule 1149296262*



L650L52S62R62AA

Contresignataire

RENDEZ-VOUS SUR L'ASHUAPMUSHUAN

Organisme sans but lucratif
fondé en 1999 pour la mise en valeur de
la rivière Ashuapmushuan

Mashteuiatsh - Saint-Prime
Saint-Félicien - La Doré - Normandin
St-Thomas-Didyme



Nos objectifs :

Faire des pressions auprès du Gouvernement
du Québec pour la création d'un nouveau
parc au Lac-Saint-Jean :
le Parc national de l' Ashuapmushuan.

Travailler en collaboration avec les
municipalités bordant l'Ashuapmushuan :
**Mashteuiatsh, Saint-Prime,
Saint-Félicien, La Doré, Normandin et St-
Thomas-Didyme**
pour faire connaître et mettre en valeur cette
belle et majestueuse rivière qu'est
l'Ashuapmushuan.

Contribuer au développement du potentiel
récro-touristique de la rivière
Ashuapmushuan par l'organisation d'activités
populaires, culturelles, sportives et
touristiques.

Augmenter l'achalandage touristique et la
rétention des visiteurs en collaboration avec
l'ensemble de tous les autres intervenants de
l'industrie touristique régionale.

Faire la promotion du canot comme activité
récréative saine, particulièrement chez les
jeunes.

Faire la promotion d'un écotourisme
responsable qui réduit les impacts sur
l'environnement.

Développer les échanges avec nos voisins
autochtones Innus présents depuis des
millénaires sur le territoire de
l'Ashuapmushuan.

Comité organisateur :
Gaétan Émond, Gildas Haméon, Jean-
François Robert, Jean A. Tremblay,
Guy Rousseau, Céline Rancourt

Pour publication immédiate

Communiqué de presse

Saint-Félicien le 9 janvier 2003. À l'été 2002, le ministre André Boisclair annonçait que la rivière Ashuapmushuan serait dorénavant sur la liste des aires protégées du Québec, mais sans y associer un statut particulier. Suite à cette annonce les membres du Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan, des promoteurs ardents de la mise en valeur de cette rivière annoncent ici leur position face au statut futur que devrait avoir l'Ashuapmushuan :

un nouveau Parc national pour le Québec

Le Parc national de l'Ashuapmushuan

- Attendu le caractère historique reconnu de la rivière Ashuapmushuan, en particulier son utilisation comme route des fourrures et la présence de postes de traite documentés;
- Attendu le caractère biologique exceptionnel de la rivière particulièrement en ce qui touche la reproduction de la ouananiche, poisson emblème de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean;
- Attendu le caractère sauvage et entièrement naturel de la rivière;
- Attendu le fort potentiel récréotouristique de la rivière, particulièrement son utilisation comme parcours canotable de classe internationale;
- Attendu que la rivière traverse le territoire ancestral (Nistassinan) de la communauté Montagnaise de Mashteuiatsh et la présence d'un lieu de rencontre traditionnel au lac Ashuapmushuan présentement mis en valeur par le Conseil des Montagnais du Lac Saint-Jean (Ashuapmushuaniussi);
- Attendu l'occasion unique de partenariat avec la communauté Montagnaise de Mashteuiatsh suite à la proposition d'entente de principe avec les Innus de Betsiamites, D'Essipit, de Mashteuiatsh et de Nutashkuan;
- Attendu la nécessité pour la région du Lac-Saint-Jean de consolider son industrie touristique par l'ajout de nouveaux pôles d'attraction majeurs;
- Attendu que l'écotourisme devrait prendre une place de plus en plus importante dans un futur proche;
- Attendu que la création d'un Parc national cadre bien avec les principes du développement durable;

Le Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan propose :

Recommandation 1 : Que le gouvernement du Québec crée le Parc national de l'Ashuapmushuan avec une connotation spéciale en tant que rivière patrimoniale et historique, pouvant conduire à la création d'un futur réseau de rivières patrimoniales.

Recommandation 2 : Que la création de ce Parc national favorise certaines activités récréatives extensives, telle que le canotage.

Recommandation 3 : Que l'on mette sur pied une nouvelle forme de gestion mixte pour ce parc en incluant les Innus de Mashteuiatsh.

Recommandation 4 : Que les principes qui guideront les interventions dans les limites du futur Parc national tiennent compte du caractère grandiose et entièrement naturel des rives, avec l'objectif de protéger ces rives de toute infrastructure modifiant ce caractère.

Recommandation 5 : Que le gouvernement du Québec associe différents partenaires régionaux à la création de ce nouveau Parc national comme les Municipalités Régionales de Comté bordant la rivière, le Cégep de Saint-Félicien, le Centre de la conservation de la biodiversité boréale, le Conseil des Montagnais du Lac Saint-Jean ou tout autre organisme régional possédant une expertise sur le territoire de l'Ashuapmushuan.

Recommandation 6 : Que le gouvernement du Québec dote ce nouveau parc d'infrastructures de haute qualité (routes d'accès, centre d'interprétation, sentiers d'interprétation, circuit canotable, etc.) qui tout en étant respectueuses des sites en feront un endroit de prédilection pour les visiteurs du Québec et de l'étranger.

Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan

- 30 -

Source : Gaétan Émond, Tél. : 418-251-1568

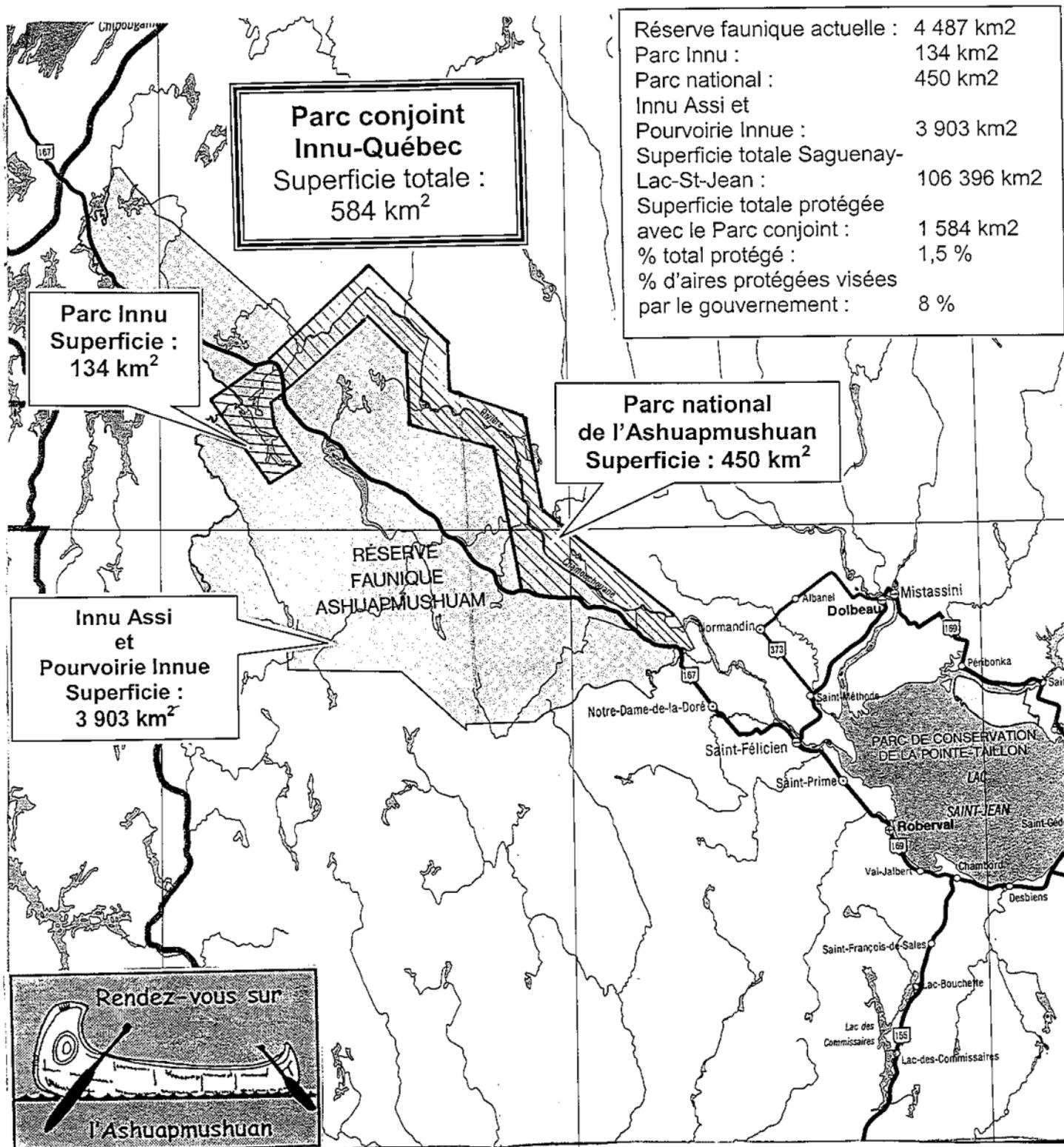
Proposition de créer :

Site du patrimoine mondial de l'Unesco (mixte : culturel et naturel)

Conditions de l'Unesco : proposer un projet de gestion et de protection du site.

Comment : création d'un **Parc conjoint Innu-Québec** sur l'Ashuapmushuan

En jumelant deux territoires, un Parc Innu et un Parc national Québécois à gestion conjointe. Le reste du territoire de la Réserve faunique Ashuapmushuan serait géré sous forme de Pourvoirie Innue et de territoire propre Innu Assi selon un concept de forêt habitée respectant des normes élevées de développement durable.



Diffusion immédiate

Saint-Félicien le 14 février 2003.

Réserve aquatique projetée de la rivière Ashuapmushuan Commentaires du Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan

Le pour

1. La rivière Ashuapmushuan sera enfin protégée contre tout développement hydroélectrique si le statut projeté est accepté.
2. Il n'y aura pas d'exploitation forestière visible dans le corridor visuel pour une personne qui descendrait la rivière en canot.
3. Il n'y aura pas de perte d'emplois en forêt parce que la superficie forestière protégée de la réserve est petite (25 000 m² sont protégés par rapport à 2,5 millions de m² alloués à Abitibi Consolidated et qu'elle ne coupe pas complètement.)
4. Les activités actuelles de pêche, chasse, villégiature ou les activités autochtones vont continuer, ce qui ne créera pas d'expropriations, à moins que le futur plan de conservation contienne des mesures plus restrictives.
5. Les projets récréotouristiques sont possibles, puisque M. Vincent Gerardin a dit lors de la conférence de presse que le Ministère de l'Environnement pourrait injecter un peu d'argent pour aider ces projets.
6. Le statut de Réserve aquatique n'étant pas lié à un réseau connu comme celui des Parcs nationaux, il y aura peu de publicité sur ce territoire qui restera donc peu fréquenté et ainsi mieux protégé.
7. Il sera toujours temps plus tard de demander un statut supérieur, dans le cas par exemple où les autochtones voudraient associer leur territoire Innu Assi et en faire un Parc Innu dans le secteur du grand lac Ashuapmushuan.
8. Ce statut de Réserve aquatique présente le meilleur compromis possible d'acceptabilité sociale, de maintien des emplois et de protection d'une partie de notre territoire, même si les partisans d'une meilleure protection, sur une superficie plus grande, ne sont pas entièrement satisfaits.

Le contre

1. La Réserve aquatique projetée est d'une superficie insignifiante (276,6 km²) par rapport à une région grande comme 3 fois la Suisse. On protégera au total 1,27 % de notre territoire au Saguenay-Lac-St-Jean, alors qu'on devrait viser 8 %. En comparaison la Réserve de la Moisie protège 3 897,5 km².
2. Le Gouvernement a annoncé la création de 6 nouveaux Parcs dans le Grand Nord, où la majorité des Québécois n'iront jamais, et aucun parc près des zones habitées. Ce qu'on peut interpréter par le fait que des Parcs dans le nord ne coûtent rien, on se permet donc d'en créer, mais pas dans le sud parce que ce serait coûteux.
3. La ressource ouananiche n'est pas protégée suffisamment, car les autochtones pourront continuer la pêche au filet dans la rivière.
4. Aucun montant d'argent spécifique n'est prévu pour le développement récréotouristique du territoire de l'Ashuapmushuan, ce qui ne serait pas le cas si on avait créé un Parc.
5. La source de la rivière n'est pas protégée près du grand lac Ashuapmushuan. Il pourrait donc y avoir construction de barrages immédiatement en amont de la Réserve aquatique, ce qui pourrait entraîner des effets dévastateurs sur la Réserve aquatique, avec variation du niveau et de la température de l'eau.
6. Le statut projeté n'a pas le même prestige qu'un Parc national et ne pourra pas ainsi contribuer à dynamiser notre secteur récréotouristique. Notre coin du Lac-Saint-Jean restera donc marginal par rapport au Bas-Saguenay avec le Parc national du Saguenay et le Parc marin Saguenay-Saint-Laurent.
7. Il n'est pas évident que les MRC, les municipalités et la Sépaq acceptent de se concerter pour proposer des projets structurants.
- 8. La voie est maintenant ouverte pour des barrages sur la Mistassini, la Mistassibi, la Ouasiemsca, etc.

-30-

Source : Gaétan Émond, 418-679-5412 poste 217

RENDEZ-VOUS SUR L'ASHUAPMUSHUAN

Organisme sans but lucratif
fondé en 1999 pour la mise en valeur
de la rivière Ashuapmushuan

Mashteuiatsh - Saint-Prime
Saint-Félicien - La Doré - Normandin
St-Thomas-Didyme



Nos objectifs :

Faire des pressions auprès du
Gouvernement du Québec pour la création
d'un nouveau parc au Lac-Saint-Jean :
le Parc national de l' Ashuapmushuan.

Travailler en collaboration avec les
municipalités bordant l'Ashuapmushuan :
**Mashteuiatsh, Saint-Prime,
Saint-Félicien, La Doré, Normandin et St-
Thomas-Didyme**
pour faire connaître et mettre en valeur cette
belle et majestueuse rivière qu'est
l'Ashuapmushuan.

Contribuer au développement du potentiel
récréo-touristique de la rivière
Ashuapmushuan par l'organisation
d'activités populaires, culturelles, sportives
et touristiques.

Augmenter l'achalandage touristique et la
rétention des visiteurs en collaboration avec
l'ensemble de tous les autres intervenants
de l'industrie touristique régionale.

Faire la promotion du canot comme activité
récréative saine, particulièrement chez les
jeunes.

Faire la promotion d'un écotourisme
responsable qui réduit les impacts sur
l'environnement.

Développer les échanges avec nos voisins
autochtones *innus* présents depuis des
millénaires sur le territoire de
l'Ashuapmushuan.

Comité organisateur :

Gaétan Émond, Gildas Haméon, Jean-
François Robert, Jean A. Tremblay,
Guy Rousseau, Céline Rancourt
Jacques Bouliane, Paul-André Bouchard
+ 10 membres en règle

Pour publication immédiate

Ashuapmushuan : 40 personnes viennent discuter du projet de Parc national

Saint-Félicien le 5 février 2003. Malgré la tempête, la réunion d'information convoquée hier par le Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan se solde positivement par une excellente participation et de nouvelles idées qui devront être incluses dans tout projet futur.

Des observateurs de l'industrie forestière, des Ministères des Ressources naturelles, de l'Environnement, de l'industrie touristique, des utilisateurs du territoire chasseurs ou pêcheurs et des citoyens étaient présents pour faire ressortir que tout projet, peu importe lequel, devra tenir compte des 3 pôles du développement durable, soit l'économie (maintien des emplois actuels), l'acceptabilité sociale et la prise en compte de l'environnement et la nécessité de protéger des aires naturelles représentatives.

La création d'un Parc national, bien qu'une des avenues envisageable, n'est pas la seule. Par exemple, un statut de **Site du patrimoine mondial de l'Unesco** pourrait laisser beaucoup plus de latitude qu'un Parc national tout en permettant l'atteinte des objectifs de protection, d'acceptabilité et de maintien des emplois en forêt. On a fait ressortir aussi que si une bonne concertation avait lieu, la région serait plus forte pour obtenir quelque chose du gouvernement.

Enfin, il est ressorti de la plupart des intervenants que les Innus de Mashteuiatsh sont des intervenants majeurs sur ce territoire. Un leadership devrait être exercé dans ce dossier par un élu représentatif et rassembleur. Pourquoi pas M. Clifford Moar, du Conseil des Montagnais ? Les Innus pourraient être les maîtres d'œuvre, ou encore faire des partenariats. Une invitation chaleureuse est donc lancée au Conseil des Montagnais pour que ceux-ci fassent part de leur vision à ce sujet. Il n'est pas trop tard.

Enfin, le Rendez-vous laissera aller les choses pour les mois suivants, puisque le Ministère de l'Environnement devrait revenir bientôt avec un projet définitif de Réserve aquatique et consulter la population à ce sujet. Il est cependant dommage que pour le moment aucune concertation ne soit possible, la MRC locale et les municipalités refusant de s'impliquer. On aurait pu éventuellement battre de vitesse le gouvernement central de Québec.

-30-

Source : Gaétan Émond, président
Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan
418-251-1568 ou 418-679-5412 poste 217

RENDEZ-VOUS SUR L'ASHUAPMUSHUAN

Organisme sans but lucratif
fondé en 1999 pour la mise en valeur
de la rivière Ashuapmushuan

Mashteuatsh - Saint-Prime
Saint-Félicien - La Doré - Normandin
St-Thomas-Didyme



Nos objectifs :

Faire des pressions auprès du
Gouvernement du Québec pour la création
d'un nouveau parc au Lac-Saint-Jean :
le **Parc national de l' Ashuapmushuan**.

Travailler en collaboration avec les
municipalités bordant l'Ashuapmushuan :
**Mashteuatsh, Saint-Prime,
Saint-Félicien, La Doré, Normandin et St-
Thomas-Didyme**
pour faire connaître et mettre en valeur cette
belle et majestueuse rivière qu'est
l'Ashuapmushuan.

Contribuer au développement du potentiel
récréo-touristique de la rivière
Ashuapmushuan par l'organisation
d'activités populaires, culturelles, sportives
et touristiques.

Augmenter l'achalandage touristique et la
rétention des visiteurs en collaboration avec
l'ensemble de tous les autres intervenants
de l'industrie touristique régionale.

Faire la promotion du canot comme activité
récréative saine, particulièrement chez les
jeunes.

Faire la promotion d'un écotourisme
responsable qui réduit les impacts sur
l'environnement.

Développer les échanges avec nos voisins
autochtones Innus présents depuis des
millénaires sur le territoire de
l'Ashuapmushuan.

Comité organisateur :
Gaétan Émond, Gildas Haméon, Jean-
François Robert, Jean A. Tremblay,
Guy Rousseau, Céline Rancourt
Jacques Bouliane, Paul-André Bouchard
+ 10 membres en règle

Communiqué de presse

Diffusion immédiate

Le Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan propose un ambitieux programme d'investissement de 1,9 Million \$ pour la mise en valeur du futur Parc national de l' Ashuapmushuan

Saint-Félicien le 26 février 2003. Lors de leur réunion annuelle tenue le 25 février dernier, les membres du Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan ont finalement adopté une proposition demandant au Gouvernement du Québec un Parc national et non pas une Réserve aquatique. Les membres considèrent que le statut de Parc national est plus mobilisateur, prestigieux et susceptible d'attirer plus de touristes dans la région. Un futur Parc national assurerait mieux la protection de la ouananiche et il serait souhaitable que ce Parc inclut le secteur du grand lac Ashuapmushuan, soit en Parc Innu ou en continuation avec le Parc. Et surtout un budget spécifique serait dévolu à la création de ce nouveau Parc.

Pour l'heure, fort de leur connaissance du territoire, les membres proposent un plan d'investissement Phase I de 1,9 millions de \$, afin de donner un premier élan à ce territoire. Le secteur des chutes de la Chaudière serait le pôle majeur de ces investissements.

Cette mise en valeur des chutes de la Chaudière peut se faire dans le respect de l'environnement tout en contribuant au développement de notre industrie touristique. Il n'est pas vrai que les membres du Rendez-vous ne sont qu'un petit groupe qui veut garder pour lui seul sa rivière pour une descente annuelle en canot.

Nous tenons à préciser qu'en août dernier, le Gouvernement du Québec créait 6 nouveaux Parcs nationaux dans le nord du Québec. Le 18 février dernier, dans son discours du budget, le ministre John Manley annonçait aussi que le fédéral allait investir 74 millions de \$ dans la création de 15 nouveaux Parcs au Canada. Le Lac-Saint-Jean mérite sa part d'investissements.

Nous invitons donc les 2 MRC voisines de la rivière Ashuapmushuan, les municipalités, la Sépaq et les organismes de développement locaux à travailler de concert pour qu'un engagement concret soit pris par le Gouvernement du Québec pour le développement de l'Ashuapmushuan.

On trouvera sur la page suivante un devis préliminaire des investissements proposés par le Rendez-vous. La conservation de la nature peut aller de pair avec le développement économique.

-30-

Source : Gaétan Émond, président

Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan, 418-679-5412 poste 217

Suite au verso

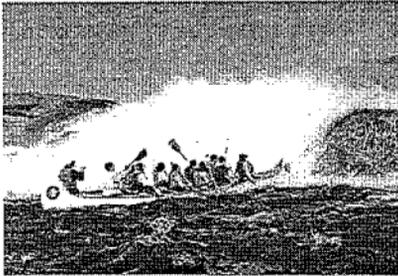
Devis d'investissement pour la Réserve aquatique projetée de la rivière Ashuapmushuan (Phase I)

Étude d'impact environnemental	
Réfection de la route d'accès de 15 km pour les chutes de la Chaudière	150 000,00 \$
Camping et pavillon d'accueil	50 000,00 \$
Réfection majeure route d'accès de 15 km (20 000,00\$ / km) à partir de la route 167	
Élargissement à 2 voies et panneaux indicateurs	300 000,00 \$
Réfection des ponceaux	50 000,00 \$
Asphalte (dans un plan d'investissement à plus long terme, phase II)	
Construction route d'accès pour belvédère pour vue sur la rivière rive nord	
Secteur Normandin-Saint-Thomas-Dydime (5 km X 20 000,00\$)	100 000,00 \$
Aménagement du belvédère (Stationnement, etc.)	50 000,00 \$
Camping phase I aux chutes de la Chaudière	
10 places avec services pour roulottes ou motorisés	300 000,00 \$
15 places en camping rustique	35 000,00 \$
1 emplacement de groupe	15 000,00 \$
Toilettes communautaires et équipement septique	25 000,00 \$
Chalet locatif 1	70 000,00 \$
Chalet locatif 2	70 000,00 \$
Chalet locatif 3	70 000,00 \$
Pavillon d'accueil avec terrasse pour les dîners lors de l'activité rabaska aux chutes	125 000,00 \$
Équipement et exhibits pour interprétation de la ouananiche	30 000,00 \$
Programme de publicité	
Publicité dans les journaux et autres medias	50 000,00 \$
Impression de documents marketing (modèle du Parc national du Saguenay)	8 000,00 \$
Maquette de la Réserve aquatique à l'Atrium du Jardin Zoologique	15 000,00 \$
Panneau informatif sur la Réserve aquatique pour l'Atrium	2 000,00 \$
Salaire annuel pour un professionnel responsable du programme 1ère année	80 000,00 \$
Compte de dépense	5 000,00 \$
Salaire occasionnel responsable du camping 4 mois	10 000,00 \$
Amélioration sentier pédestre 1,5 km au site des chutes de la Chaudière	30 000,00 \$
Aménagement sentier pédestre longue randonnée 20 km (Sentier des crêtes) des chutes de la Chaudière au lac du Milieu le long de la rivière	150 000,00 \$
Construction d'un camp rustique au km 10 du sentier de randonnée	30 000,00 \$
Amélioration du site de mise à l'eau des canots et rabaskas au pied des chutes de la Chaudière	20 000,00 \$
Amélioration du débarcadère au site du camp de drave	20 000,00 \$
Amélioration du site du camp de drave (sentiers entre les camps, aménagement paysager)	40 000,00 \$
Note: Le personnel actuel de la Sépaq dans la Réserve faunique Ashuapmushuan continuerait d'assurer les services actuels de rabaskas et location de canots avec ou sans guides.	
Total du programme d'investissement	1 900 000,00 \$

RENDEZ-VOUS SUR L'ASHUAPMUSHUAN

Organisme sans but lucratif
fondé en 1999 pour la mise en valeur
de la rivière Ashuapmushuan

Mashteuiatsh - Saint-Prime
Saint-Félicien - La Doré - Normandin
St-Thomas-Didyme



Nos objectifs :

Contribuer à la mise en place de la Réserve
aquatique projetée de la rivière
Ashuapmushuan en concertation avec le
milieu.

Travailler en collaboration avec les
municipalités bordant l'Ashuapmushuan :
**Mashteuiatsh, Saint-Prime,
Saint-Félicien, La Doré, Normandin et St-
Thomas-Didyme**
pour faire connaître et mettre en valeur cette
belle et majestueuse rivière qu'est
l'Ashuapmushuan.

Contribuer au développement du potentiel
récréo-touristique de la rivière
Ashuapmushuan par l'organisation
d'activités populaires, culturelles, sportives
et touristiques.

Augmenter l'achalandage touristique et la
rétention des visiteurs en collaboration avec
l'ensemble de tous les autres intervenants
de l'industrie touristique régionale.

Faire la promotion du canot comme activité
récréative saine, particulièrement chez les
jeunes.

Faire la promotion d'un écotourisme
responsable qui réduit les impacts sur
l'environnement.

Développer les échanges avec nos voisins
autochtones Innus présents depuis des
millénaires sur le territoire de
l'Ashuapmushuan.

Comité organisateur :

Gaétan Émond, Gildas Haméon, Guy
Rousseau Jean-François Robert,
Jean A. Tremblay, Céline Rancourt,
Jacques Bouliane, Paul-André Bouchard
+ 12 membres en règle (total 19)

Pour publication immédiate

Communiqué de presse

Un succès pour la 5^{ème} édition du Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan

Saint-Félicien le 30 juin 2003.

Lors de la journée porte-ouverte organisée le 28 juin dernier aux spectaculaires chutes Chaudières sur la rivière Ashuapmushuan, les participants venaient d'aussi loin que la France, Québec et Montréal, sans compter une bonne participation régionale.

Sous la conduite d'un guide de la Réserve faunique, les participants ont pu emprunter un sentier de portage autochtone datant des années 1600 pour visiter ensuite les nombreuses chaudières, appelées aussi marmites, certaines ayant plus de 20 pieds de profondeur. L'évacuateur de crue naturel a aussi impressionné les visiteurs. Lors des crues, il passe jusqu'à 1200 mètres cubes d'eau à la seconde à cet endroit. Lors de la visite, le débit n'était que de 200 mètres cubes. Le niveau des lacs et rivières de la région est particulièrement bas cette année à cause des faibles précipitations de l'hiver et du printemps.

Quelques participants ont cependant dénoncé le piètre état de la route de gravier pour se rendre au site. Les branches envahissent la route et il y a longtemps que la niveleuse n'a pas été passée. Selon un participant ayant désiré conserver l'anonymat : « Il serait temps que la Sépaq (Société des établissements de plein air du Québec qui gère les Parcs et Réserves fauniques) investisse dans ce secteur. Dans l'état présent de la route de 15 km de gravier, je ne recommanderai pas à mes amis de se rendre visiter ce site. »

Le Rendez-vous voudrait d'ailleurs que les chutes Chaudières soient réellement mises en valeur et a même acheminé à la Sépaq un projet d'investissement de 1,9 millions de \$. (joint en annexe)

Par ailleurs, on sait que le Rendez-vous préconisait un projet de Parc provincial avec la rivière Ashuapmushuan, car avec la création d'un nouveau Parc, viendrait automatiquement un budget annuel. Une réponse de Monique L. Bégin, présidente-directrice générale de la Sépaq, réponse jointe à ce communiqué, énonce qu'il serait difficile de créer un Parc. Les Innus de Mashteuiatsh ne voudraient pas non plus d'un Parc, où en principe la moto-neige est interdite.

C'est donc dire que la Réserve aquatique projetée semble être le meilleur statut pour le moment. Ce statut, qui est davantage dévolu à la protection qu'au développement et à la mise en valeur, nécessitera des pressions très fortes du milieu et même des contributions du milieu pour tout projet de mise en valeur.

Monsieur Vincent Gérardin, responsable du dossier au ministère de l'Environnement, a mentionné le 13 juin dernier lors d'une séance d'information à Roberval que si le milieu voulait par exemple mettre en

valeur le site des chutes Chaudières, il faudrait une participation financière importante des MRC locales, des compagnies forestières et autres. Le gouvernement lui-même aurait très peu de fonds pour ces projets. En conclusion, le potentiel de la rivière Ashuapmushuan est là, reconnu par tous les intervenants, et l'important pour le moment est de finaliser le statut de protection de cette rivière, ce que s'est engagé à poursuivre le gouvernement libéral. Il sera toujours temps plus tard quand les conditions économiques le permettront, de faire certains projets de développement et de mise en valeur en respect avec le plan de gestion du ministère de l'Environnement.

-30-

Source : Gaétan Émond, 418-251-1568
Président, Rendez-vous sur l'Ashuapmushuan

Pièces jointes

Lettre de la Sépaq sur la demande de création d'un Parc provincial
Projet d'investissement de 1,9 Millions de \$ soumis à la Sépaq par le Rendez-vous
Photos de l'activité du samedi 28 juin

17,5x 24 noms = 361 signatures
pages

POUR PUBLICATION IMMÉDIATE

Saint-Félicien le 7 avril 2003.

**Lettre ouverte au candidat libéral Karl Blackburn sur sa sortie
concernant la perte du statut de rivière patrimoniale pour la
rivière Ashuapmushuan**

Monsieur Blackburn,

En tant que citoyens résidants près de la rivière Ashuapmushuan nous avons été très surpris de votre prise de position concernant la rivière Ashuapmushuan, parue dans le Devoir du 5 avril dernier. Vous n'êtes pas sans ignorer qu'à deux reprises Hydro-Québec a tenté d'imposer des barrages sur cette rivière, et qu'à chaque fois ce fût une fin de non-recevoir de la part de la population.

Vous semblez aussi ignorer que la nouvelle loi 129, la Loi sur la conservation du patrimoine naturel, instaure de nouvelles catégories d'aires protégées au Québec, comme le statut de Réserve aquatique pour la Moisie, l'Ashuapmushuan et l'Harricana. Le Québec avait du retard à rattraper sur le dossier des aires protégées et il faut en tenir compte, en particulier si on veut continuer d'exporter nos produits forestiers à l'étranger.

Nous vous demandons, monsieur Blackburn, de préciser votre pensée sur les aires protégées, ou même de suggérer de nouveaux territoires pour en créer, plutôt que de nous faire revivre les déchirements que nous avons connus sur des projets de harnachement qui n'ont pas été entérinés par la population.

UN MORATOIRE RÉCLAMÉ AU GOUVERNEMENT

La protection de la forêt coûtera 6 700 emplois, craint la MRC du Domaine-du-Roy

Alexandre Gauthier

Craignant une perte de près de 6 700 emplois, la MRC du Domaine-du-Roy demande formellement au Premier ministre Jean Charest de décréter un moratoire sur la désignation des aires protégées au Saguenay-Lac-Saint-Jean et sur la mise en œuvre des objectifs de protection et de mise en valeur des ressources du milieu forestier.

Une résolution en ce sens a été adoptée à l'unanimité lors de la dernière séance régulière, tenue mercredi. Le but de cette demande est de permettre au gouvernement du Québec de se donner une vision intégrée de l'ensemble des objectifs de protection du milieu forestier, réaliser

des études d'impacts socio-économiques consolidés de l'ensemble des mesures de protection qu'il entend mettre de l'avant et fasse connaître à la population les conclusions de ces analyses. « Nous sommes sympathiques à l'idée de mesures de protection. [...] »

Ce qu'on dit au gouvernement c'est qu'avant d'adopter toutes ces mesures, il y a moyen de mettre une distance entre la décision et l'application», d'expliquer le préfet Bernard Généreux.

Les élus demandent aussi à Québec de reconsidérer la décision prise par les péquistes d'imposer une limite nordique d'exploitation forestière malgré l'opposition majoritaire de la région.

En tenant compte de toutes ces

mesures, incluant l'Approche commune et les dispositions de la Paix des Braves signées avec les Cris, la MRC prétend que la baisse anticipée de la possibilité forestière dans la région est de 20 %, soit 1,94 M^{m³}, l'équivalent de l'approvisionnement des usines d'Abitibi-Consolidated à Roberval et de Bowater à Saint-Félicien et Dolbeau-Mistassini.

Pertes d'emplois

Se basant sur un modèle de calcul du Bureau de la Statistique du Québec, on souligne qu'une telle perte se traduirait par la perte de 3 211 emplois dans le secteur forestier, 2 090 emplois au niveau des fournisseurs et 1 368 emplois induits par les dépenses de consommation, pour un grand total de 6 669 emplois. Interrogé à l'issue de

la séance, le préfet se défend bien d'avoir exagéré les chiffres. Il soutient que l'alarme a été sonnée par les fonctionnaires en lien avec la Conférence régionale des élus. « Sans crier au loup, il y a péril en la demeure. » Conscient que le Saguenay-Lac-Saint-Jean a « sa part à faire » pour atteindre l'objectif de protéger 8 % du territoire québécois, M. Généreux suggère que celle-ci se fasse plutôt de façon progressive.

Dans sa démarche, la MRC entend solliciter l'appui de la Conférence régionale des élus, des MRC (la MRC du Fjord l'a déjà appuyée), des autres municipalités et des CLD de la région. Un appui formel est aussi demandé à la ministre Françoise Gauthier et au député Karl Blackburn.

Saguenay-Lac-Saint-Jean 6212-01-202

Réserve aquatique de la rivière Ashuapmushuan